

Actualité >

Essonne



Conflit entre l'architecte Chemetov et Courcouronnes : la justice propose une médiation

J.H. | Publié le 26.04.2013, 17h48 | Mise à jour : 22h30



COURCOURONNES (ESSONNE). Dessiné par l'architecte Paul Chemetov et construit en 1983, l'immeuble en équerre doit être démoli dans le cadre d'un projet d'éco-quartier lancé par la mairie.

| DR



Le juge du tribunal de grande instance de Paris a lancé ce vendredi une procédure de médiation suite au référé déposé par Paul Chemetov, qui a dessiné un immeuble à Courcouronnes (Essonne) menacé de démolition. Encore faut-il que les deux parties, l'architecte et la communauté d'agglomération Evry-Centre-Essonne, s'entendent, ce qui semble pour l'instant impossible. En cas d'échec, la procédure judiciaire continuerait son cours.

« J'admire la sagesse de la justice, réagit Paul Chemetov, concepteur notamment du ministère des Finances à Paris-Bercy. J'ai démontré qu'il était possible de conserver une partie de l'immeuble que j'ai dessiné ».

Le maire refuse la conciliation

A l'opposé, Stéphane Beudet, maire (UMP) de Courcouronnes, rejette toute idée de conciliation. « Je ne ferai évidemment pas cette médiation. Sauf si je suis condamné, je ne reviendrai pas sur un projet validé par les élus, les habitants et les commerçants ».

La destruction de l'immeuble en L de 80 logements, aujourd'hui occupé par une poignée de familles, doit commencer à la fin de l'été. Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet de l'Agence nationale de rénovation urbaine qui a pour objectif la construction de 800 logements et l'aménagement d'un passage pour le tram-train Massy-Évry dans le quartier du Canal à Courcouronnes.

LeParisien.fr

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2013